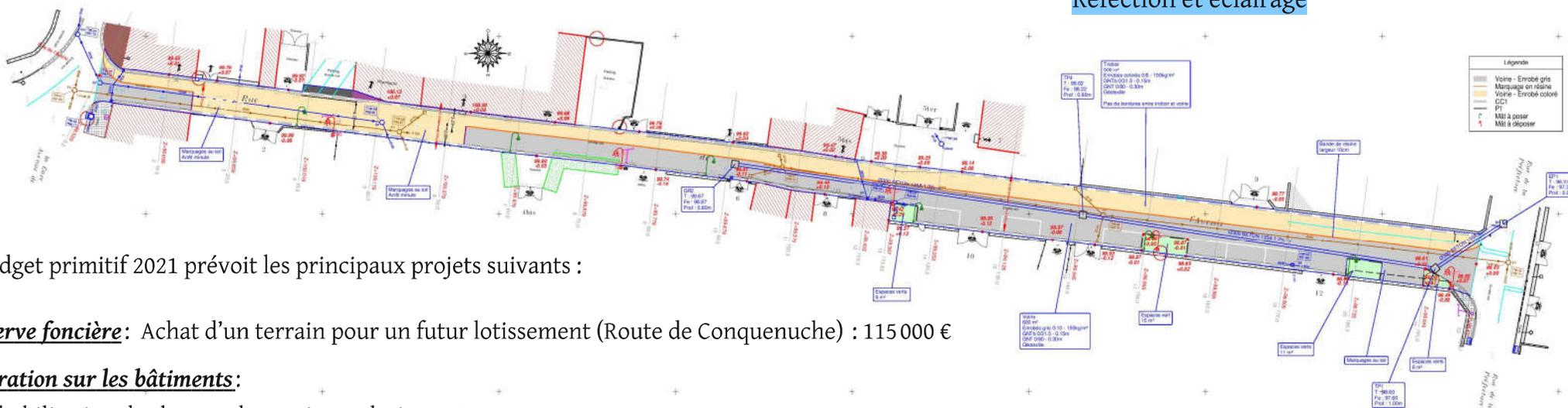


INVESTISSEMENTS 2021

Esquisse des travaux de la "Rue de l'Avenir" Réfection et éclairage



Le budget primitif 2021 prévoit les principaux projets suivants :

Réserve foncière : Achat d'un terrain pour un futur lotissement (Route de Conquenuche) : 115 000 €

Opération sur les bâtiments :

- Réhabilitation des locaux du service technique : 79 694 €
- Réfection du beffroi de l'église : 13 838 €
- Réfection d'un mur et d'un mur de clôture à l'école primaire : 12 285 €
- Aménagement d'un local de produits d'entretien à la mairie : 7 200 €
- Eclairage du terrain d'entraînement du stade : 2 872 €

Opération de voirie :

- Réfection et éclairage de la rue de l'Avenir : 143 501 €
- Réfection du plancher bois de la passerelle du pont de l'avenue des Platanes : 14 341 €
- Création d'une réserve incendie à l'Etang : 10 200 €
- Pose de prises sur l'éclairage public pour les illuminations de Noël : 6 965 €

Acquisitions :

- Fourniture et pose d'un colombarium : 19 250 €
- Achat d'un véhicule utilitaire : 15 000 €
- Achat de mobilier et de matériel pour les écoles : 7 433,24 €
- Achat de 2 paires de buts rabattables au stade : 7 404 €

APPEL AU CIVISME

Sur les rues, aux abords des commerces ou des parcs, nous constatons, encore trop souvent, que les masques sont jetés sans précaution au sol. Ces gestes constituent une menace pour notre santé et l'environnement.

Tout déchet jeté sur la voie publique peut contribuer à la propagation du virus. Le risque de contagion est élevé pour ceux qui les ramassent et pour tous ceux qui fréquentent les espaces publics. De plus, vous risquez aujourd'hui une amende de 68 €, pouvant être majorée jusqu'à 180 €.

Les lieux publics sont des lieux que nous aimons et que nous partageons. Les souiller de déchets, c'est défigurer notre cadre de vie et notre environnement. Un masque jeté au sol mettra 450 ans à se détruire. Ayons les bons réflexes : **Je jette mon masque à la poubelle et non sur la voie publique.**



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune de Saint-Varent a décidé de soutenir le dispositif "Argent de Poche", en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Thouarsais.

Ce service crée la possibilité pour des adolescents, de 16 à 17 ans, et habitant la commune de Saint-Varent, de travailler en demi-journée de 3h, dans un cadre de 30 demi-journées maximum par an (dont 20 sur l'été) et par jeune, au sein des services municipaux de la commune.

Les jeunes sont encadrés par les responsables des services concernés. Chaque demi-journée est gratifiée de 15 euros, sans charge pour la commune. Les périodes d'emploi auront lieu uniquement pendant chaque période de vacances et seront déterminées en fonction des possibilités d'accueil des services. Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie de Saint-Varent.

Mairie de Saint-Varent

3, place de l'Hôtel de Ville - Saint-Varent
05 49 67 62 11 / villesaintvarent@wanadoo.fr

ECO-MANIFESTATIONS - POUBELLES, MOBILITÉ

Événement sportif, manifestation culturelle, fête de quartier, salon, kermesse, vide-greniers... De nombreuses manifestations de petite ou grande envergure se déroulent sur le territoire thouarsais.

La Communauté de Communes accompagne les organisateurs pour rendre l'événement plus durable, avec des conseils pour réduire les déchets et améliorer le tri sélectif. La collectivité propose des contenants et de la signalétique adaptés au tri des déchets, ainsi qu'un service de location de gobelets réutilisables. Plus d'informations au 05 49 66 68 68 ou moinsdedechets@thouars-communaute.fr

Il est possible de vous accompagner pour développer une mobilité plus durable via le vélo et le covoiturage. On vous prête des arceaux temporaires vélos pour les stationner. De plus nous créons un événement de covoiturage pour votre événement. Pour plus d'informations, il suffit de s'adresser à marie.sourisseau@thouars-communaute.fr ou au 05 49 66 68 68.



MSA-POITOU : VACCINATION COVID-19

Pour permettre au plus grand nombre d'être protégé, la vaccination monte en charge progressivement sur le territoire, notamment grâce à de nombreuses initiatives locales. Une opération spécifique est déployée afin d'encourager une vaccination la plus large possible des assurés de plus de 75 ans particulièrement fragiles. Elle se concrétise par la mise à disposition d'un numéro "coupe-file" pour la prise de rendez-vous de vaccination COVID-19 : **0 800 730 956**.

Ce numéro, réservé au plus de 75 ans, leur permet d'être accompagné : prise de rendez-vous sans besoin de créer un compte personnel auprès des opérateurs de type Doctolib ou autre. A noter que des créneaux de vaccination, non accessibles au grand public, sont également réservés à cette population via ce dispositif, en fonction de l'approvisionnement en doses de vaccins. Ce dispositif s'adresse à tous les assurés sociaux, quel que soit leur régime d'affiliation santé.

Dans cette même logique, la MSA-POITOU a engagé plusieurs actions de communication vers ses assurés : un envoi de SMS les informant du numéro spécifique, un envoi de courrier aux assurés ne disposant d'aucun mode de contact, pour les inviter à contacter le numéro 0 800 730 956 afin d'obtenir un rdv pour être vacciné et une campagne d'appels sortants pour proposer une prise de rdv dans un lieu de vaccination.



FERMETURE



Tous les services municipaux seront fermés le vendredi 14 mai et le samedi 15 mai 2021.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

DONNEURS DE SANG

Jeudi 10 juin 2021, Collecte de sang, de 16h à 19h, à la salle Léonard de Vinci.

Organisée par les "Donneurs de Sang de Saint-Varent".

Pensez à vous inscrire sur le site www.resadon.fr



ETAT CIVIL

GIULIA, née 17 mars 2021,
au foyer de M^{me} Morgane et
M. Olivier SANCHEZ

CONTACT

Pour le bulletin du mois de juin 2021, toutes les informations devront être transmises avant le 15 mai 2021.

MAIRIE : 05 49 67 62 11
villessaintvarent@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE : 05 49 67 54 41
mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Voici les prochaines animations de la médiathèque :

- **Mercredi 19 mai** - 10h30 (tout-petit) / 14h30 et 16h30 : "**Raconte-moi... des histoires**". Petits et grands découvriront des histoires extraordinaires avec des raconte-tapis et kamishibai. Ouvert à tous / Inscription obligatoire, places limitées / Gratuit.
- **Mercredi 26 mai** - 18h à 20h : « **Croqueurs de Pages** », le rendez-vous des amateurs de lectures. Nous partirons vers l'Allemagne en découvrant la sélection du Prix des Lecteurs des Littératures Européennes de Cognac. Ouvert à tous / Inscription obligatoire, places limitées / Gratuit.

Toutes les bibliothèques du réseau lecture du Thouarsais ont repris leurs horaires et leurs services normalement, tout en respectant les règles sanitaires. N'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous répondre. L'organisation peut changer à tout moment.



Médiathèque de Saint-Varent - 15, place du 14 juillet - Saint-Varent
05 49 67 54 41 / mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr / www.reseaulecturethouarsais.fr
Mardi de 16h à 18h - Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi de 10h30 à 12h et de 14h à 18h - Samedi de 9h à 12h

L'HOMME ET LA PIERRE

Des acteurs publics (communes et communautés de communes) et privés (exploitants de carrières et cimentiers) se sont mobilisés autour d'un projet fédérateur, intitulé "L'Homme et la Pierre" visant la valorisation du patrimoine géologique et de la filière industrielle extractive en Deux-Sèvres.



"L'Homme et la Pierre" est une association qui propose des visites et animations toute l'année : tourisme industriel (visite de carrières en activité), découverte du monde économique, accueil de scolaires, animations sur le thème de la géologie, de la biodiversité (géosites), des savoir-faire et du patrimoine.

La prochaine animation sur le territoire est le **mercredi 12 mai**, de 14h à 17h, avec la visite de la carrière de la Noubleau à Saint-Varent. Lorsqu'une carrière agrandit son périmètre d'exploitation, il est important de réunir certaines informations, alors, ne manquez pas la visite de l'opération de diagnostic archéologique. Toutes les visites sont gratuites. L'inscription est fortement conseillée au 06 79 91 33 97 ou contact@lhommeetlapierre.com. Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales.

MEILLEUR APPRENTI



Nous voulons mettre en avant la belle performance du jeune Saint-Varentais, Baptiste BODIN, pour sa médaille de bronze au concours des "Meilleurs Apprentis de France" (phase départementale), dans la spécialité mécanique automobile. Baptiste est apprenti dans un garage à Thouars et a préparé sa formation au CFA "La Rousselière" de Montreuil Bellay. Toutes nos félicitations !

LES LAVANDIÈRES DE SAINT-VARENT

Laver le linge ne se faisait point à la machine à laver électrique en ces temps lointains. C'était une tâche bien plus fatigante et plus longue mais beaucoup plus conviviale. La lavandière ramassait tout le linge qu'elle appelait le « blanc » dans un grand panier rond d'osier acheté aux gens du voyage. Ce « blanc » était le linge qui pouvait « bouillir ». Il se composait des draps, des chemises blanches et de divers vêtements sans couleur.

Elle mettait ce panier dans sa brouette puis le descendait dans le fournil. Elle déposait ce linge dans une lessiveuse en métal qui était posée sur un cercle de fer muni de quatre pieds. Cette lessiveuse avait, sur son fond, une sorte de cercle plein aux bords parallèles aux parois. En son centre, sortait un tuyau qui se terminait par une couronne percée de multiples trous. Par ces trous, sortait l'eau lorsqu'elle était en ébullition et ainsi elle arrosait le linge mélangé à la lessive en permanence. L'ébullition était provoquée par un feu de bois allumé sous la lessiveuse et elle durait plusieurs heures.

Une fois l'ébullition terminée, elle sortait le linge brûlant et humide pour le déposer dans une grande bassine métallique posée sur la brouette. Puis, elle ajoutait ce qu'on appelait le « garde-genoux ». Il s'agissait d'une sorte de caisse en bois ouverte sur un côté. Au fond, elle déposait un peu de paille et une sorte de coussin rudimentaire qui servirait à lui protéger les genoux lorsqu'elle s'agenouillerait. Il y avait mêmes des lavandières professionnelles. Elles étaient pauvres et lavaient le linge des gens plus aisés.

Le lavoir était dans la rivière à Saint-Varent. Les femmes posaient leurs garde-genoux les uns à côté des autres, ce qui leur permettait de discuter. Agenouillées, elles tenaient leur linge d'une main et leur battoir de l'autre. Le battoir étant une plaque de bois avec un manche. Après avoir trempé le linge dans l'eau glacée, elles tapaient fort dessus pour l'essorer. Le jus des linges bourrés de savon et parfois de crasse se mélangeait à celui des voisines. L'hygiène était donc toute relative, mais aucun autre moyen n'existait dans notre village comme dans les autres. Cette tâche était très pénible car ces femmes avaient les mains dans l'eau glacée tout au long du lavage et la pratique du battoir était très physique.

Venait enfin le lavage du linge dit de « couleur ». Ceci consistait à le tremper dans l'eau froide, puis à le savonner au savon de Marseille, à le rincer et à recommencer jusqu'à ce que le jus soit le plus limpide possible. Pendant ce temps les lavandières discutaient de tous les « potins » du bourg et ainsi avions nous des nouvelles qui étaient matière à conversation le soir au dîner familial.

Le lavage terminé, la lavandière rechargeait sa brouette et remontait le coteau abrupte. Souvent, elle devait faire des pauses tellement elle fatiguait. Puis en arrivant, elle étendait tout le linge afin qu'il sèche sur un grand fil de fer tendu entre deux gros poteaux de bois.

Ce lavage du linge se pratiquait à jour fixe dans la semaine et par superstition, elles respectaient une coutume paysanne qui consistait à ne jamais « faire bouillir » (le linge) pendant la semaine Sainte sous peine de s'exposer à des malheurs familiaux. Ceci peut faire sourire à notre époque, mais aujourd'hui d'autres rites ne sont guère plus rationnels. Ce travail était fatigant mais convivial. Les échanges étaient directs et non virtuels .

